

programmes énergétiques pendant les cinq prochaines années, et annoncé une subvention destinée à appuyer des programmes énergétiques établis par le Centre de recherches pour le développement international.

Sur le plan bilatéral, le Canada a renforcé ses relations avec divers pays fournisseurs de pétrole -- Mexique, Venezuela, Arabie saoudite, etc. -- en participant à des discussions intergouvernementales et en facilitant les visites du secteur privé. De plus, il a recherché des possibilités de commercialisation de certaines de ses exportations de ressources énergétiques de remplacement -- charbon, uranium, électricité et gaz naturel -- dans plusieurs pays mais, surtout, aux États-Unis, en Europe de l'Ouest et au Japon.

L'évolution de la situation énergétique nationale et les politiques fédérales et provinciales connexes ont eu en 1981 une incidence sur les relations internationales du Canada en matière d'énergie. Il a souvent été nécessaire d'expliquer, et parfois de défendre, le Programme énergétique national et son application devant des gouvernements étrangers et d'autres parties intéressées. Le Canada s'est, par ailleurs, efforcé de tenir compte des préoccupations des autres pays lorsque celles-ci pouvaient être conformes à ses objectifs énergétiques.

L'industrie nucléaire canadienne a maintenu ses efforts de commercialisation à l'étranger et a continué de chercher à vendre des réacteurs au Japon, à la Corée, au Mexique, à l'Indonésie et à la Yougoslavie. En 1981, le Canada a produit 7 746 tonnes d'uranium (valant \$770 millions) dont 90 % ont été exportés. Des progrès considérables ont été réalisés dans notre politique de non-prolifération et de garanties nucléaires, et l'Australie, tout comme les Philippines, a signé des accords de garanties et de coopération nucléaires. Enfin, il y a eu le 18 décembre des échanges de lettres ou de notes diplomatiques avec l'Euratome et la Suède traitant du surenrichissement, du retraitement ainsi que du stockage et de l'utilisation du plutonium. Les négociations avec le Japon, la Finlande, l'Indonésie et la Yougoslavie se poursuivent.

Sur le plan multilatéral, le Canada a participé activement aux travaux du Comité de la sécurité des approvisionnements (CSA) et des groupes d'experts, au Projet international de stockage du plutonium et à la Gestion internationale du combustible irradié. Ces activités, parrainées par l'Agence internationale de l'énergie atomique, visent à mettre en place des pratiques ou des institutions internationales destinées servir la communauté des nations et à améliorer la protection des matières nucléaires. Le Canada se prépare actuellement à la Conférence des Nations unies sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire.

#### Droit international

La Conférence des Nations unies sur le droit de la mer a marqué le pas, la nouvelle Administration américaine passant en revue les ententes intervenues en 1980 sur les marges continentales et l'exploitation minière